



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 28 mai 2018 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 22 mai 2018 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, M. PUGLIESI, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

M. PAOLINI, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, Mme PILLOTTI, M. LUCIANI, M. BASTELICA, M. LEONETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RUGGERI-ZANETTACCI à M. VOGLIMACCI, M. VANNUCCI à Mme CORTICCHIATO, Mme GUERRINI à M. SBRAGGIA, Mme OTTAVY-SARROLA à Mme OTTAVY, Mme BIANCAMARIA à M. MARCANGELI, M. ARESU à Mme VILLANOVA, Mme FLAMENCOURT à M. LUCCIONI, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, Mme BERNARD à Mme SICHI, M. KERVELLA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. CIABRINI à M. BASTELICA, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI

Etaient absents :

M. CAU, M. FERRARA, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	27
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme PILLOTTI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20180528-2018_115-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2018

Affichage : 01/06/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 28 mai 2018

Délibération N°2018/115

**Création d'emplois budgétaires destinés à faire face à un
besoin saisonnier et pouvant être pourvus par des agents non
titulaires**

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

En application de l'article 3 alinéa 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, il revient à la collectivité de créer les emplois en vue de recruter des agents non titulaires pour exercer des fonctions correspondant à un besoin saisonnier. En effet, durant la saison estivale, la collectivité se trouve confrontée à la nécessité de pallier à la fois à l'absence des personnels placés en congé ainsi que l'accroissement d'activité dans certains secteurs.

CONSIDÉRANT qu'il résulte de l'article 22 de la loi n°84.1134 du 27 décembre 1984 modifiant l'article 34 de la loi n°84.53 du 26 janvier 1984, portant disposition statutaire relative à la Fonction Publique Territoriale complétée par le décret n°88.145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale, que les recrutements de personnels non titulaires ne peuvent s'effectuer qu'après création d'emplois budgétaires correspondants,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de créer les emplois budgétaires mensuels destinés à couvrir les besoins à caractère non permanent de temps complet du 1^{er} juin au 30 septembre 2018.

CONSIDÉRANT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2018, chapitre 012,

La création des emplois occasionnels et saisonniers répartis par services puis déclinés par grades et emplois est proposée au Conseil municipal.

Cette délibération concerne les Maîtres Nageurs Sauveteurs pour la surveillance des plages, la Direction accueil de loisirs, la Direction de la petite enfance, le Musée Fesch (Billetterie / Boutique), le réseau des bibliothèques (Lire à la plage), le pôle propreté urbaine, la direction de l'environnement et des aménagements paysagers (entretien des plages), la Voirie, la DGST (entretien des bâtiments), la direction de la communication, l'accueil et le standard de l'hôtel de Ville et le Port de Plaisance. Les besoins de recrutement en personnel saisonnier débutent dès le mois de juin.

En tout état de cause, les chiffres indiqués représentent un plafond d'emplois qui peut être mobilisé sur la base d'une analyse précise des besoins réels des services. La répartition dans le temps est donnée à titre indicatif et l'autorité municipale pourra, en fonction des nécessités de service, modifier cette répartition tout en respectant le plafond d'emploi.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal

D'AUTORISER Monsieur le Maire à créer les emplois budgétaires mensuels destinés à couvrir les besoins à caractère non permanent (saisonniers) du 1^{er} juin au 30 septembre 2018 comme suit :

Surveillance des plages / Handiplagiste :

30 Educateurs des Activités Physiques et Sportives au 7^{ème} échelon à Temps Plein

Période : **du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2018**

Nature des fonctions : surveillance et sécurité des baignades sur les plages

Niveau de rémunération : IB 449

Niveau de recrutement : titulaire du BEESAN ou BNSSA

1 Adjoints Technique Territorial au 1^{er} échelon à mi-temps (50%)

Période : **du 1^{er} Juillet au 31 Aout 2018**

Nature des fonctions : Handiplagiste

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : brevet des collèges

Direction Accueil de Loisirs :

19 Adjoints Territorial d'Animation au 1^{er} échelon à Temps Plein

Période : **du 9 juillet au 31 Juillet 2018**

Nature des fonctions : Animateur

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : brevet des collèges

9 Adjoints Territorial d'Animation au 1^{er} échelon à Temps Plein

Période : **du 1^{er} Août au 31 Août 2018**

Nature des fonctions : Animateur

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : brevet des collèges

2 Adjoint Technique Territorial 1^{er} échelon à 80%

Période : **du 9 Juillet au 31 Août 2018**

Nature des fonctions : Agents d'entretien des ALSH

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : brevet des collèges

Direction de la Petite Enfance :

1 Adjoint Technique Territorial 1^{er} échelon à 80%

Période : **du 1 Août au 31 Août 2018**

Nature des fonctions : Agents d'entretien des crèches

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : brevet des collèges

Musée Fesch :

2 Adjoints Territorial du Patrimoine au 1^{er} échelon à Temps Plein

Période : **du 1^{er} juin au 30 Septembre 2018**

Nature des fonctions : Accueil billetterie boutique

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : baccalauréat

Réseau des Bibliothèques :

2 Adjoints Territorial du Patrimoine au 1^{er} échelon à 80%

Période : **du 1^{er} juillet au 31 Août 2018**

Nature des fonctions : Médiateur culturel pour l'opération « Lire à la plage »

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : baccalauréat

Pôle Propreté urbaine :

12 Adjoints Technique Territorial au 1^{er} échelon à Temps Plein

Période : **du 1^{er} juillet au 31 Août 2018**

Nature des fonctions : Agents de nettoyage (cantonnier)

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : brevet des collèges

Direction de l'environnement et des aménagements paysagers:

2 Adjoints Technique Territorial au 1^{er} échelon à Temps Plein

Période : **du 1^{er} Juin au 30 Juin 2018**

Nature des fonctions : Entretien des plages

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : brevet des collèges

5 Adjoints Technique Territorial au 1^{er} échelon à Temps Plein

Période : **du 1^{er} juillet au 31 Août 2018**

Nature des fonctions : Entretien des plages

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : brevet des collèges

2 Adjoints Technique Territorial au 1^{er} échelon à Temps Plein

Période : **du 1^{er} Septembre au 30 Septembre 2018**

Nature des fonctions : Entretien des plages

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : brevet des collèges

Service Voirie :

2 Adjoint Technique Territorial au 1^{er} échelon à Temps Plein

Période : **du 1^{er} juillet au 31 Août 2018**

Nature des fonctions : Agents de voirie

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : brevet des collèges

DGST :

8 Adjoints Technique Territorial au 1^{er} échelon à 80%

Période : **du 1^{er} juillet au 31 Août 2018**

Nature des fonctions : Agents d'entretien des bâtiments

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : brevet des collèges

Direction de la Communication :

1 Adjoint Administratif Territorial au 1^{er} échelon à Temps Plein

Période : **du 1^{er} juillet au 31 Août 2018**

Nature des fonctions : Agents administratif

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : baccalauréat

Accueil et le standard de l'hôtel de Ville :

3 Adjoint Administratif Territorial au 1^{er} échelon à Temps Plein

Période : **du 1^{er} juillet au 31 Août 2018**

Nature des fonctions : Agents administratif

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : baccalauréat

Port de Plaisance :

3 Adjoints Technique Territorial au 1^{er} échelon à Temps Plein

Période : **du 1^{er} juillet au 31 Août 2018**

Nature des fonctions : Agents Technique

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : brevet des collèges

2 Adjoints Administratif Territorial au 1^{er} échelon à Temps Plein

Période : **du 1^{er} juillet au 31 Août 2018**

Nature des fonctions : Agents administratifs

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : brevet des collèges

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu, la loi 84.53 modifiée du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 3 alinéa 2 ;

Vu, la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales ;

Vu, le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 25 mai 2018 ;

CONSIDÉRANT qu'il résulte de l'article 22 de la loi n°84.1134 du 27 décembre 1984 modifiant l'article 34 de la loi n°84.53 du 26 janvier 1984, portant disposition statutaire relative à la Fonction Publique Territoriale complétée par le décret n°88.145 du 15 février 1988 pris pour l'application de

l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale, que les recrutements de personnels non titulaires ne peuvent s'effectuer qu'après création d'emplois budgétaires correspondants,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de créer les emplois budgétaires mensuels destinés à couvrir les besoins à caractère non permanent de temps complet du 1^{er} juin au 30 septembre 2018.

CONSIDÉRANT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2018, chapitre 012,

AUTORISE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

Monsieur le Maire à créer les emplois budgétaires mensuels destinés à couvrir les besoins à caractère non permanent (saisonniers) du 1^{er} juin au 30 septembre 2018 comme suit :

Surveillance des plages / Handiplagiste :

30 Educateurs des Activités Physiques et Sportives au 7^{ème} échelon à Temps Plein

Période : **du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2018**

Nature des fonctions : surveillance et sécurité des baignades sur les plages

Niveau de rémunération : IB 449

Niveau de recrutement : titulaire du BEESAN ou BNSSA

1 Adjoints Technique Territorial au 1^{er} échelon à mi-temps (50%)

Période : **du 1^{er} Juillet au 31 Aout 2018**

Nature des fonctions : Handiplagiste

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : brevet des collèges

Direction Accueil de Loisirs :

19 Adjoints Territorial d'Animation au 1^{er} échelon à Temps Plein

Période : **du 9 juillet au 31 Juillet 2018**

Nature des fonctions : animateur

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : brevet des collèges

9 Adjoints Territorial d'Animation au 1^{er} échelon à Temps Plein

Période : **du 1^{er} Août au 31 Août 2018**

Nature des fonctions : animateur

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : brevet des collèges

2 Adjoint Technique Territorial 1^{er} échelon à 80%

Période : **du 9 Juillet au 31 Août 2018**

Nature des fonctions : Agents d'entretien des ALSH

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : brevet des collèges

Direction de la Petite Enfance :

1 Adjoint Technique Territorial 1^{er} échelon à 80%

Période : **du 1 Août au 31 Août 2018**

Nature des fonctions : Agents d'entretien des crèches

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : brevet des collèges

Musée Fesch :

2 Adjoints Territorial du Patrimoine au 1^{er} échelon à Temps Plein

Période : **du 1^{er} juin au 30 Septembre 2018**

Nature des fonctions : Accueil billetterie boutique

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : baccalauréat

Réseau des Bibliothèques :

2 Adjoints Territorial du Patrimoine au 1^{er} échelon à 80%

Période : **du 1^{er} juillet au 31 Août 2018**

Nature des fonctions : Médiateur culturel pour l'opération « Lire à la plage »

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : baccalauréat

Pôle Propreté urbaine :

12 Adjoints Technique Territorial au 1^{er} échelon à Temps Plein

Période : **du 1^{er} juillet au 31 Août 2018**

Nature des fonctions : Agents de nettoyage (cantonnier)

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : brevet des collèges

Direction de l'environnement et des aménagements paysagers:

2 Adjoints Technique Territorial au 1^{er} échelon à Temps Plein

Période : **du 1^{er} Juin au 30 Juin 2018**

Nature des fonctions : Entretien des plages

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : brevet des collèges

5 Adjoints Technique Territorial au 1^{er} échelon à Temps Plein

Période : **du 1^{er} juillet au 31 Août 2018**

Nature des fonctions : Entretien des plages

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : brevet des collèges

2 Adjoints Technique Territorial au 1^{er} échelon à Temps Plein

Période : **du 1^{er} Septembre au 30 Septembre 2018**

Nature des fonctions : Entretien des plages
Niveau de rémunération : IB 347
Niveau de recrutement : brevet des collèges

Service Voirie :

2 Adjoint Technique Territorial au 1^{er} échelon à Temps Plein
Période : **du 1^{er} juillet au 31 Août 2018**
Nature des fonctions : Agents de voirie
Niveau de rémunération : IB 347
Niveau de recrutement : brevet des collèges

DGST :

8 Adjoints Technique Territorial au 1^{er} échelon à 80%
Période : **du 1^{er} juillet au 31 Août 2018**
Nature des fonctions : Agents d'entretien des bâtiments
Niveau de rémunération : IB 347
Niveau de recrutement : brevet des collèges

Direction de la Communication :

1 Adjoint Administratif Territorial au 1^{er} échelon à Temps Plein
Période : **du 1^{er} juillet au 31 Août 2018**
Nature des fonctions : Agents administratif
Niveau de rémunération : IB 347
Niveau de recrutement : baccalauréat

Accueil et le standard de l'hôtel de Ville :

3 Adjoint Administratif Territorial au 1^{er} échelon à Temps Plein
Période : **du 1^{er} juillet au 31 Août 2018**
Nature des fonctions : Agents administratif
Niveau de rémunération : IB 347
Niveau de recrutement : baccalauréat

Port de Plaisance :

3 Adjointe Technique Territorial au 1^{er} échelon à Temps Plein

Période : **du 1^{er} juillet au 31 Août 2018**

Nature des fonctions : Agents Technique

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : brevet des collèges

2 Adjointe Administratif Territorial au 1^{er} échelon à Temps Plein

Période : **du 1^{er} juillet au 31 Août 2018**

Nature des fonctions : Agents administratif

Niveau de rémunération : IB 347

Niveau de recrutement : brevet des collèges

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



Laurent MARCANGELI

**P/Le Maire
Le Maire-Adjoint
AM 2015-166
Stéphane SPAGLIA**